

La Direction générale de l'armement (DGA) a annoncé le 5 juin 2026 avoir mené à bien, le 1^{er} juin, le premier tir du [missile MICA NG](#) (missile d'interception de combat et d'autodéfense de nouvelle génération) depuis un Rafale évoluant en configuration de vol supersonique. L'essai s'est déroulé depuis un avion instrumenté sur le site Méditerranée de DGA Essais de missiles, sous le pilotage de la DGA et avec le concours de MBDA, de Dassault Aviation et de l'armée de l'air et de l'espace.

Selon les éléments rapportés sur l'opération, le Rafale avait décollé de la base aérienne 126 de Solenzara, en Corse, et la cible, télépilotée, a été suivie en temps réel par les radars et la télémessure déployés sur la zone.

Il s'agit du deuxième tir de développement du MICA NG effectué depuis un Rafale. Le premier avait eu lieu un an plus tôt : c'est en juin 2025 que la DGA avait procédé au premier tir de développement du missile, depuis un Rafale banc d'essai, sur le même site Méditerranée. Le tir du 1^{er} juin 2026 constitue toutefois le premier réalisé dans ces conditions de vitesse.

L'enjeu principal portait sur le comportement de l'autodirecteur infrarouge du missile. Cet autodirecteur corrige automatiquement la trajectoire du missile à partir des rayonnements infrarouges émis par la cible. En vol supersonique, c'est-à-dire à une vitesse supérieure à celle du son (Mach 1), le missile et son autodirecteur sont soumis à une température environnante plus élevée. Plus cette température augmente, plus le contraste entre la cible et le fond de l'image se réduit, ce qui complique la détection. L'essai visait précisément à vérifier que le capteur conservait sa capacité de détection et de poursuite dans cet environnement à forte contrainte thermique.

La réussite du tir a permis de valider la chaîne complète de mise en œuvre du missile dans sa version infrarouge ainsi que les performances associées.

Cinq centres d'essais et d'expertise de la DGA ont été mobilisés pour la préparation et la réalisation du tir. DGA Essais de missiles et DGA Essais en vol ont assuré la conduite d'ensemble, y compris la mise en œuvre de la cible et la sécurité des personnes et des biens sur la zone. DGA Ingénierie et projets a coordonné l'expertise technique préalable, tandis que DGA Maîtrise de l'information et DGA Techniques aérospatiales ont contribué à la sûreté de fonctionnement des systèmes et logiciels et à la tenue aux environnements mécaniques, climatiques et électromagnétiques.

La phase préparatoire a notamment comporté plusieurs campagnes d'essais en vol menées avec l'avion banc d'essai Fokker 100 de DGA Essais en vol.

D'autres tirs sont prévus afin de valider les pleines capacités du MICA NG dans ses différentes versions et configurations, à différentes altitudes et vitesses de vol. Ces essais doivent conduire à la qualification du missile puis aux premières livraisons, destinées à renouveler les capacités d'interception, de combat rapproché et d'autoprotection des Rafale de l'armée de l'air et de l'espace et de la marine nationale. Des clients export sont également concernés.

Développé et produit par MBDA, le MICA NG succède au MICA en service depuis les années

2000. Comme la génération actuelle, il est décliné en deux versions, à autoguidage infrarouge et électromagnétique, et bénéficie d'un propulseur bi-pulse. Une version à lancement vertical (VL) est par ailleurs destinée à s'intégrer dans les capacités de défense sol-air. Le programme avait été notifié à MBDA en juillet 2018.

D'après les caractéristiques rapportées par la presse spécialisée, le missile mesure environ 3,1 mètres pour une masse de l'ordre de 112 kg, son moteur à double impulsion vise à préserver l'énergie jusqu'à la phase finale du vol, et son autoguidage infrarouge présente une sensibilité accrue, présentée comme efficace y compris contre des cibles faiblement émissives telles que des chasseurs furtifs ou des drones.